


# AVERTISSEMENTS AGRICOLES

POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

# ILE DE FRANCE

Grandes Cultures

Bulletin Technique n° 35 du 31 octobre 2006 - 2 pages

## Céréales

### Ravageurs

Des **cicadelles** Psammotettix sont encorec apturées en petit nombre (mais moins qu'en 2005 à la même date). Beaucoup de cicadelles vertes, non nuisibles sur blé, sont présentes sur les pièges.
Pour les **pucerons**, les infestations relevées ce lundi sont de 0 à 3% de pieds porteurs, surtout sur des parcelles à 2-3 feuilles. Les semis précoces actuellement au tallage qui ont reçu un insecticide, ne sont pas recolonisés.
Restez vigilant sur les parcelles exposées (proximité de repousses, parcelles abritées).

### Désherbage

Douceur et humidité aidant, les levées d'adventices (vulpins, ray grass, matricaires, gaillets, véroniques, laiterons.....) sont parfois déjà importantes dans certaines parcelles , notamment celles semées tôt.

Deux conseils pour les interventions éventuelles :
- respecter les Zones Non Traités en bordure des cours d'eau. La plupart des herbicides utilisés à l'automne (isoproturon, chlortoluron, DEFI, ILLOXAN, BAGHERA, FIRST...) ont une ZNT de 5 mètres. Quelques exceptions comme les associations isoproturon + diflufenicanil (QUARTZ-QUETZAL-ZODIAC TX) ont une ZNT de 20 m,
- attention aux fortes amplitudes de températures avec la baisse annoncée.

### Maladies

Présence d'**oïdium** sur 1 à 10% des pieds, mais dans quelques situations, on a 50 à 100% de plantes avec pustules. Présence aussi de rouille brune sur SANKARA à Crisenoy (77) et d'helminthosporiose sur orge à Pécy (77).

## Colza

### Maladies

Les niveaux de **phoma** sur feuilles se sont à peu près stabilisés. Des fréquences d'**oïdium** de 50 à 100% de pieds touchés s'observent :
- en Seine et Marne, essentiellement sur les semis du 10-15 août au sud du département,
- dans l'Est de l'Essonne,
- le Vexin (Chars, Cléry...)

### Ravageurs

Après deux semaines de baisse des captures,on a une timide reprise du vol de **charançons du bourgeon terminal** et de **grosses altise,** mais pas dans tous les sites. Compte tenu de la forte végétation et de la baisse annoncée des températures, ces ravageurs ne présentent plus de risque.

Les infestations de **pucerons verts** sont de l'ordre de 0 à 10% de pieds touchés. Localement quelques parcelles présentent des attaques de 30 à 50% (Courdimanche/ Essonne et Les Granges le Roi-91, Marly la ville et Cléry en Vexin) mais là aussi, il n'y a plus de risque.
Augmentation des fréquences de pieds touchés par la **mouche du chou**. Un point complet sera fait mi-novembre.

## Ravageurs inhabituels

Cet automne se caractérise par la présence inhabituelle de différents ravageurs, sous doute en raison de la douceur des températures, bien que ces phénomènes n'ait pas été relevés à l'automne 2005, lui aussi doux. Nous avons déjà fait état depuis début octobre de la présence de galeries de **mouches mineuses** dans les parcelles de colza dans toute la région. On note également depuis la semaine dernière la présence dans certains colzas, d'**aleurodes** (adultes et oeufs). Ces «mouches blanches», de la même famille que les pucerons, sont des ravageurs habituels des cultures maraîchères et ornementales, notamment sous serres. Leurs dégâts sont semblables à ceux des pucerons.
Inhabituelle encore, la présence à cette époque de chenilles de **teignes** ou de **noctuelles**, et cette semaine aussi de **piéride du chou** (à Lisses-91 et Saint Martin de Brethencourt-78) alors que les tenthrèdes ont été plus discrètes que d'habitude.

Sur céréales, si l'activité des pucerons et cicadelles est limitée par les conditions actuelles (voir plus loin), on recense plusieurs cas d'attaque de **mouche des semis,** avec soit disparition de pieds dès la germination, soit dépérissement alors que l'on a déjà 1 ou 2 feuilles. Ces attaques sont pour l'instant surtout relevées dans des parcelles de Seine et Marne et du Val d'Oise, le plus souvent (mais pas exclusivement) en blé de betteraves. Comme la mouche grise, la mouche des semis pond dans le couvert précédent, par contre l'éclosion des oeufs a

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE

**Direction Régionale et Interdépartementale de l'Agriculture et de la Forêt**
**Service Régional de la Protection des Végétaux**
**ILE DE FRANCE**
10 rue du séminaire
94516 RUNGIS cedex
Tél : 01-41-73-48-00
Fax : 01-41-73-48-48

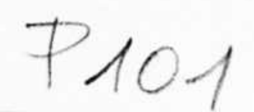
Bulletin réalisé avec la participation de la FREDON Ile de France

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rungis
Directeur gérant : B. FERREIRA

Publication périodique
C.P.P.A.P
n°0909 B 07113
ISSN n°0767-5542

Tarifs individuels 2006:
77 euros (papier)
72 euros ( fax)
66 euros (mail)





lieu à l'automne, alors que la larve de mouche grise n'apparaît qu'au printemps. Il n'y a pas de lutte curative. Le traitement de semences AUSTRAL a une action sur ce parasite.

Le tableau et les photos page suivante présentent les principaux problèmes de ravageurs souterrains que l'on peut rencontrer à l'automne sur céréales.

# Pois

Dans le cadre de la gestion du risque des maladies racinaires sur pois protéagineux, ARVALIS - UNIP ont décidé de proposer aux agriculteurs une démarche alliant deux outils :

- une grille d'aide à la gestion des rotations et à l'implantation du pois dans une parcelle,
- le recours au test de détection Aphanomyces toujours plus fiable.

Voir document joint.

# Collecte PPNU en Seine et Marne

Une nouvelle collecte gratuite de PPNU est organisée sous l'égide d'ADIVALOR en Seine et Marne

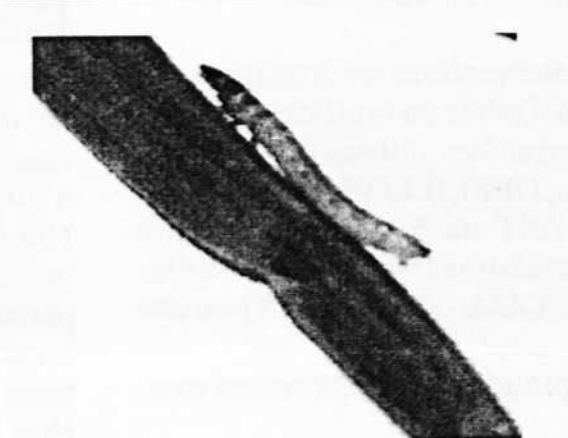
- les 15 et 16 novembre dans les silos suivants : Saint Mard, Brie Comte Robert et Nangis (VALFRANCE), La Ferté Gaucher (COHESIS), Courchamp (SOUFFLET) et Bray sur Seine (NOURICIA),
- les 22 et 23 novembre dans les silos de Montereau (110 BOURGOGNE) et Château Landon (TERRES BOCAGE GATINAIS).

Profitez en pour vous débarrassez de tous les produits interdits. Vous pouvez vérifiez si un produit est encore autorisé sur le site e-phy.agriculture.gouv.fr

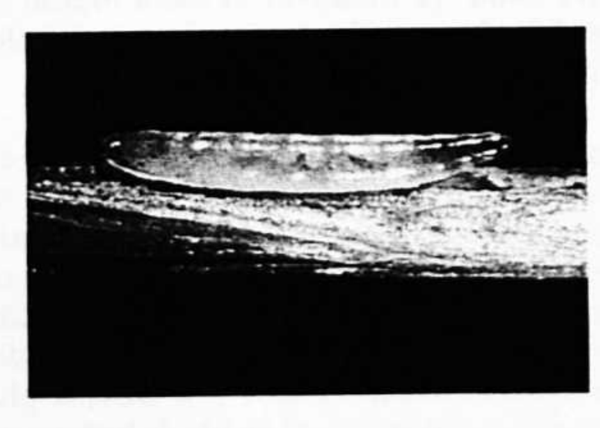
## Reconnaissance des ravageurs souterrains sur jeunes céréales

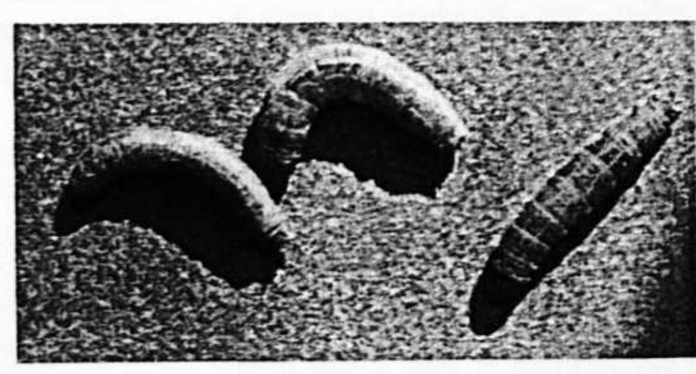
| | Taille maxi | corps | tête | pattes |
|---|---|---|---|---|
| | | COLEOPTERES | | |
| Taupin | 20 mm | Cylindrique, jaune, consistance dure | Brun foncé | Jaunes et courtes |
| Zabre | 35mm | Couleur blanche + plaques foncées | Noire | Brunes |
| | | DIPTERES | | |
| Oscinie | 4 mm | Couleur jaune clair | Idem corps | Absence |
| Mouche des semis | 8 mm | Couleur blanche. Dernier segment tronqué. | Idem corps | Absence |
| Bibions | 15 mm | Couleur gris terreux Petites épines sur le dos. | noire | Absence |
| Tipules | 40 mm | Couleur gris terreux | Idem corps | Absence |
| Chortophila florilega | 60 mm | Couleur blanche | Idem corps | Absence |


ZABRE (source INRA)


TAUPINS


BIBIONS (source aramel.free.fr)


OSCINIE (source Bayer)


TIPULES (source aramel.free.fr)


MOUCHE DES SEMIS
(source université de Floride)

# GESTION DES ROTATIONS ET IMPLANTATION DU POIS

*en fonction du risque de maladies racinaires*



*Le choix d'une parcelle saine est une étape décisive pour obtenir de bons rendements en pois. En effet, lorsqu'une parcelle est contaminée par Aphanomyces euteiches, l'agent de pourriture précoce des racines du pois, les risques de perte de rendement sont élevés. Ce parasite s'est étendu au cours des années 90, particulièrement dans le Bassin parisien et dans le Nord. Cependant, la grande majorité des parcelles en France, y compris dans les départements touchés, est indemne. Il serait dommage de se priver d'une tête d'assolement rentable dans les parcelles indemnes ou au contraire, de subir de fortes pertes en parcelles contaminées, faute de connaissance de l'état sanitaire des parcelles. Il est donc indispensable de réaliser un test de détection sur les parcelles à risque.*

---

La démarche proposée pour cela comporte 2 étapes :

1 - identifier les parcelles à risque, à partir d'une « grille d'aide à la décision pour la gestion des rotations ». Celle-ci permet de calculer de manière simple et rapide un indicateur de risques de maladies racinaires du pois ;

2 - sur les parcelles à risque, en général peu fréquentes, prélever un échantillon de sol à envoyer à un laboratoire spécialisé pour réaliser un « test aphanomyces ». L'*Aphanomyces* est la plus dangereuse des maladies racinaires du pois ; c'est elle qu'il faut éviter en priorité.

## 1° Etape : calcul d'un indicateur avec une « grille d'aide à la décision pour la gestion des rotations »

Pour chacun des 3 critères, A, B, C, indiquer la note correspondant à votre parcelle dans les cases blanches :

### A/ Potentiel infectieux du sol lié à la rotation

| Nombre de cultures de pois au cours des 11 dernières années | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 0 | 1 | 2 | 3 | 4 ou 5 |
| **Note** | | | | |
| 0 | 1 | 3 | 5 | 8 |

**Votre parcelle**

A = ☐

### B/ Type de sol

| **Profondeur exploitable par les racines** | | **Teneur en argile** | |
|---|---|---|---|
| Profond (> 60 cm) | Peu profond (< 60 cm) | Peu argileux (< 20%) | Argileux (> 20%) |
| **b1** | **Note** | | **b2** |
| 0 | 1 | 0 | 1 |

**Votre parcelle**

**b1+b2 = B =** ☐

### C/ Détection antérieure des symptômes

| **Symptômes observés dans les cultures de pois antérieures (1)** | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| Aucun symptôme | Jaunissement précoce de certaines zones après la floraison, taille des plantes normales | Pendant la floraison, observation de zones où les plantes sont chétives et parfois jaunes et arrêtent de fleurir avant le reste de la parcelle | | Palissement précoce de certaines zones, avant floraison, puis, plantes qui restent naines, avec un nombre d'étages de gousses réduit | |
| | | *Surface < 5%* | *Surface > 5%* | *Surface < 5%* | *Surface > 5%* |
| **Note** | | | | | |
| 0 | 1 | 4 | 6 | 8 | 10 |

**Votre parcelle**

C = ☐

(1) *Remarque : attention à ne pas confondre les symptômes liés aux maladies racinaires avec ceux liés au tassement à l'excès d'eau : ces accidents provoquent des symptômes semblables sur les parties aériennes mais laissent les racines saines. Aphanomyces provoque des pourritures précoces, molles et brunes sur racines, puis les racines se dessèchent et noircissent rapidement.*

Note totale (niveau de risque) = A+B+C

☐

L'addition de ces 3 notes donne une note totale correspondant à l'indicateur de risque (faible, moyen ou fort). Le tableau suivant indique la décision à prendre.



ARVALIS Institut du végétal

UNIP Interprofession des protéagineux

P 102

| | |
|---|---|
| Note de 0 à 4<br>**Risque faible** | **CULTURE DU POIS POSSIBLE**<br>Le rendement ne devrait pas être limité par les maladies racinaires |
| Note de 5 à 9<br>**Risque moyen** | **TEST DE DETECTION APHANOMYCES NECESSAIRE avant l'implantation du pois**<br>En cas de résultat positif, la culture du pois est déconseillée cette année ; en cas de résultat négatif, la culture est possible |
| Note de 10 à 20<br>**Risque fort** | **CULTURE DU POIS DECONSEILLEE :** Il est risqué de cultiver du pois cette année. Si un test de détection d'*Aphanomyces* indique néanmoins que la parcelle n'est pas contaminée par ce champignon, le risque éventuel d'avoir d'autres maladies racinaires peut être évalué sur la base des symptômes observés les années précédentes. |

## 2° Etape : réalisation d'un « test Aphanomyces » sur les parcelles à risque, avec un échantillon de sol envoyé à un laboratoire

**Quand prélever l'échantillon de terre ?**
Il est possible de réaliser ce test n'importe quand dans l'année. Il faut donc le faire le plus tôt possible pour pouvoir modifier l'assolement si cela s'avère nécessaire. Eviter d'exposer les échantillons à des températures élevées (ex : coffre de voiture en plein soleil) : cela risque de modifier le résultat du test. Conserver les échantillons dans un endroit frais.

**Où et comment prélever ?**
La maladie se développe en foyers dans la parcelle : l'échantillonnage est donc déterminant pour la fiabilité du test.
- S'il s'agit d'une parcelle qui a déjà été contaminée par le passé, il faut prélever dans les zones qui ont été touchées.
- S'il n'y a jamais eu de symptômes repérés, il faut réaliser un ou plusieurs échantillons par parcelle, de préférence 1 pour 3 ha, au maximum 10 ha. Pour les très grandes parcelles, il faut donc faire plusieurs analyses.

Chaque échantillon doit être constitué de 15 à 20 prises prélevées en diagonale dans la zone suspectée ou dans toute la parcelle. Pour chaque prise, décaper les quelques centimètres superficiels et prélever sur une hauteur de 15 cm environ. Mélanger les prélèvements et en extraire 3 litres de terre à envoyer au laboratoire dans un sac plastique fermé avec une étiquette (attention, la quantité de sol est supérieure à celle nécessaire pour une analyse de sol physico-chimique). Si l'échantillon est stocké avant envoi, il doit être conservé dans un endroit frais.

**Comment interpréter les résultats du test ?**
Les résultats sont exprimés en terme de « positif/négatif » en routine. Ils peuvent être complétés, sur demande, par la mesure de la note d'INR (Indice de Nécrose Racinaire exprimé sur une échelle de 0 à 5) comme indicateur du niveau de contamination de l'échantillon. Cette information complémentaire est utile pour gérer les rotations.

**- Si le test est positif (présence d'*Aphanomyces*), quel que soit le niveau d'INR, il est déconseillé de semer du pois.**
Si le niveau d'INR est moyen à élevé (>2), cela signifie que l'endroit où a été prélevé l'échantillon est fortement contaminé. En cas de printemps doux et humide, la perte de rendement pourra être importante et il est probable que cette zone de la parcelle reste contaminée pendant encore plusieurs années.
Si le niveau d'INR est faible (<2), cela signifie que le niveau de contamination est faible, ou que seules certaines parties de la parcelle sont contaminées (les premières attaques se produisent en foyer). Le risque de perte de rendement est moins fort, mais il est préférable, faute de variété tolérante disponible à ce jour, de différer la décision d'y implanter du pois.

**- Si le test est négatif (absence d'*Aphanomyces* détecté dans l'échantillon), la culture du pois est possible.**
Dans la majorité des situations, il y aura absence totale d'*Aphanomyces* dans la parcelle. Dans quelques cas, il pourra y avoir des petits ronds attaqués si l'échantillon a été prélevé hors des zones contaminées. Ces derniers ne pourront pas provoquer une forte perte de rendement à l'échelle de la parcelle.

**Laboratoires habilités :**

CERRAF
14, rue André Boule
41 000 Blois
Tél. 02 54 55 89 57
*bgilibert@agralys.fr*

LRPV du Nord
81, rue Bernard Palissy
B. P. 47, 62 750 Loos en Gohelle
Tél. 03 21 08 62 81
*valerie.lherbier@agriculture.gouv.fr*

FREDON Centre
39, rue de la Borde
45 808 Saint Jean de Braye Cedex
Tél. 02 38 70 11 77
*maryse.merieau@fredon-centre.com*

FREDON Champagne Ardenne
2, esplanade Rolland Garros
B.P. 234, 51 686 Reims Cedex 2
Tél. 03 26 77 36 72
*Contact@fredonca.com*

**Coût** : 50 € (valeur indicative variable en fonction du nombre d'échantillon) par échantillon de terre avec la note d'INR.
**Délai** : le délai entre l'envoi de l'échantillon de terre et la réception du résultat est de 4 à 8 semaines selon les périodes.
Veuillez consulter le laboratoire avant le prélèvement et l'envoi d'échantillons pour connaître les délais d'attente et les tarifs

*Edition ARVALIS - UNIP Septembre 2006*